

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Porter la parole des dynamiques
et enjeux associatifs de la région

Rapport d'activités 2022



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire [Numéros de pages]

Présentation du Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

- Objets de l'association, membres, partenaires --- [4]
- Conseil d'administration, bureau, équipe salariée --- [5]

Axe 1 - Défendre et promouvoir la vie associative

- Interpellation et rencontre des partis et candidats lors de l'élection présidentielle et des élections législatives --- [7]
- Coanimation de la commission régionale vie associative --- [8]
- Assurer la représentation aux niveaux des territoires --- [8]
- Charte de partenariat avec la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes --- [9]
- Échanges sur les libertés associatives à Grenoble --- [9]

Axe 2 - Faire valoir une économie de l'intérêt général et soutenir un emploi associatif de qualité

- Animation de la démarche « Petites et Moyennes Associations Employeuses » --- [11]

Axe 3 - Favoriser l'accompagnement des associations

- Lancement et animation du dispositif Guid'Asso --- [14]
- Travaux liés au numérique associatif --- [15]
- Renforcement des liens entre le monde associatif et celui de la recherche universitaire --- [16]

Axe 4 - Animer notre réseau sur le territoire

- Présence aux événements de nos réseaux membres et organisation d'un séminaire --- [18]
- Participation aux instances nationales et aux événements du Mouvement associatif - valorisation des événements et ressources --- [18]
- Travaux de veille et de communication --- [19]

Forces vives de notre pays, les associations jouent un rôle essentiel pour la cohésion sociale. Elles s'engagent, agissent et innovent de manière concrète, au quotidien et au plus près des besoins.

En Auvergne-Rhône-Alpes

185 000
associations

1 700 000
bénévoles

84%
des structures de l'Économie Sociale et Solidaire sont des associations

19 000
associations employeuses

229 000
salariés dans des associations

9,5%
La part des associations dans l'emploi privé

En France

1 450 000
associations

1 français / 2

- fait partie d'une association
- fait davantage confiance aux associations qu'aux pouvoirs publics pour gérer les urgences sociales

Le poids de l'économie associative dans le PIB (Produit Intérieur Brut). Autant que l'industrie automobile.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône- Alpes

Une association régionale
qui regroupe
**14 grands réseaux
d'associations**
de champs très variés,
décidés à travailler
ensemble pour
**valoriser le fait
associatif.**

Présentation

Les objets de notre association

Notre association a les buts suivants :

- faire reconnaître **le monde associatif comme un corps intermédiaire** à part entière,
- **promouvoir la vie associative** : rassembler, défendre et valoriser ses acteurs et actrices,
- **améliorer l'efficacité des membres** par des stratégies ou des plateformes communes, par le dialogue et/ou la négociation sur le plan régional avec les pouvoirs publics,
- **développer des partenariats** avec les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs,
- rechercher une **vision prospective** pour soutenir les associations face aux multiples mutations à l'œuvre,
- renforcer le rôle des associations dans **l'Économie Sociale et Solidaire** et en tant qu'acteur de l'innovation sociale.

Nos réseaux-membres

Nos membres rassemblent des associations d'horizons très variés : **éducation populaire, sanitaire et social, tourisme social et solidaire, sport, monde rural, alimentation, protection de l'environnement, engagement bénévole, culture**. On estime que ces réseaux représentent environ **une association sur deux** dans notre région Auvergne-Rhône-Alpes.

France Bénévolat et AURACS ont rejoint notre association cette année, bienvenue !



Nos partenaires

Ils ont soutenu et accompagné nos actions en 2022 (gauche : partenaires financiers / droite : partenaires opérationnels) :



Notre conseil d'administration

Une vie démocratique active ! Le conseil d'administration réunit l'ensemble des membres de l'association. Chaque membre peut mandater deux représentantes ou représentants et une suppléante ou un suppléant, pour siéger au conseil d'administration. En 2021, il se compose de **32 personnes**. Cet organe de décisions et de réflexions stratégiques s'est réuni **5 fois**, tout au long de l'année au cours de l'année 2022. Merci à elles et eux pour leur investissement !

Composition du Conseil d'administration :

AURACS

Marie-Hélène Bunoz, Annick Bousba, Didier Duboisset

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

Nicolas Riedel

CADECS

Hervé Crauste, Georges Heinz

CELAVAR

Benoît Chaboud-Mollard, Julie Champagne, Léa Branjonneau

COFAC

Arnaud Thenoz, Gilles Champion, Jacqueline Costa-Lascoux

CRAJEP

Valérie Courio, Alexis Monnet

CROS

Christian Levarlet, Serge Labaune, Michel Furet

France Bénévolat

Myriam Lafon, Alain Schvob

FRANE

Marc Saumureau, Daniel Rousset, Cécile Martin

GESRA

Simone Momeim, Cécile Fau

Notre bureau

Le bureau est élu par le conseil d'administration. Il est composé, outre le président, de 10 membres, dont une trésorière, un secrétaire et 5 vice-présidences.

Voici la composition des instances :

Membres indépendants

Joël Moulin

UNAT

Lucien Proriol, Frédéric Prelle

URFOL

Gilles Epale, Pascale Gilles

Composition du bureau :

Président de l'association

Gilles Epale (URFOL)

Trésorière

Pascale Gilles (URFOL)

Secrétaire

Lucien Proriol (UNAT)

Vice-présidences

Benoît Chaboud-Mollard, Julie Champagne (CELAVAR), Arnaud Thenoz, Gilles Champion (COFAC) Serge Labaune (CROS), Gilles Champion, Valérie Courio (CRAJEP), Joël Moulin (membre indépendant).

Membre

Hervé Crauste (CADECS)

Notre équipe salariée est composée de 3 postes à temps-plein

Déléguée régionale

Amélie Peyrard

Chargé de communication et animation réseau

Marc Alix (arrivé en janvier 2022)

Chargée de projets et développement

Anna Bittighoffer (arrivée en avril 2022)

**Défendre et
promouvoir
la vie
associative**

AXe 1

Axe 1 · Défendre et promouvoir la vie associative

Interpellation et rencontre des partis et candidats lors de l'élection présidentielle et des élections législatives.

Au fil des échéances électorales, nous avons eu à cœur de nous faire le porte-voix des **12 propositions** concertées et émises par le Mouvement associatif. Elles concernaient notamment des mesures d'ordre législatif, d'abrogation du Contrat d'engagement républicain, de représentation des associations, d'ordre fiscal..

À l'occasion de l'élection présidentielle

Notre association a pris contact avec les **différentes antennes régionales des partis de la région**, pour faire part des 12 propositions. Plusieurs partis ont pris soin d'en prendre connaissance et de nouer un échange avec nous, notamment pas la suite (voir ci-après).

À l'occasion des élections législatives

Pour ces élections, un dispositif particulier a été mis en place, avec le **recueil du contact d'une grande partie des candidats à la députation de la région**. Nous avons ainsi pu leur transmettre également ces 12 propositions concrètes en faveur de la vie associative. Sur la base d'un **formulaire en ligne**, nous avons demandé à chacun des candidats sollicités et chacune des candidates sollicitées de **prendre position sur les différentes propositions**.

100 candidats et candidates ont été contactés

La moitié des députés et députées élus ont été contactés

16% des députés et députées **ont ouvertement soutenu nos propositions**

Nous avons eu les **opportunités de rencontre** suivantes : Lumir Lapray, Aurélie Gries, Marie Pochon, Lutte Ouvrière.

Le « moins » :

Si les sollicitations des députés et députées ont été fructueuses et satisfaisantes, nous n'avons malheureusement **pas eu d'écho dans la presse** sur ces temps-forts, malgré nos sollicitations.

Le « plus » :

Nombre des contacts se poursuivent, et des rencontres avec des députés et députées sont encore en cours d'organisation en 2023 : Mme Battistel, Mr Bataillon, Mme Brugnera, Mme Taurinya.

Fait marquant

Rencontre avec la jeune candidate de l'Ain, Lumir Lapray



Le 17 juin, Gilles Epale et Anna Bittighoffer sont partis à la rencontre de **Lumir Lapray**, engagée dans les rangs de la **Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES)** pour la 2^{ème} circonscription de l'Ain. Une rencontre riche en échanges !

Axe 1 · Défendre et promouvoir la vie associative

Coanimation de la commission régionale vie associative

Coanimée par la DRAJES et Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, la commission régionale vie associative est un lieu qui permet la concertation, à l'échelle de la région, entre les différents représentants des coordinations et réseaux associatifs, les services de l'État et les collectivités locales.

En 2022, deux rencontres ont été organisées les 17 mai et 30 septembre.

Ces deux temps de rencontres ont été le lieu pour l'installation officielle de Guid'asso.

La commission régionale vie associative reste l'espace régional de concertation essentiel pour

étudier ensemble la vie associative en Auvergne-Rhône-Alpes et déterminer les actions à entreprendre pour la soutenir.

Le groupe de travail numérique, initié dans ce cadre, a également poursuivi son travail tout au long de l'année 2022.

Elle réunit un collectif d'associations régionales, de collectivités territoriales et de représentants des services de l'État en région.

Nous remercions l'ensemble des acteurs et partenaires mobilisés et présents à ces rencontres.

Assurer la représentation aux niveaux des territoires

Dispositif local d'accompagnement (DLA), Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA).

Un enjeu essentiel pour le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes est d'investir les espaces régionaux de concertation et les dispositifs qui impactent le monde associatif.

En tant que tête de réseau régionale, nous avons à cœur de contribuer à la construction et l'animation des dispositifs de renforcement du tissu associatif.

À partir de notre travail de veille et de remontées d'informations de nos membres, nous assurons une représentation et une meilleure prise en compte des enjeux associatifs dans les dispositifs.

Nous avons vocation à rassembler pour être davantage représentatifs et faire mouvement.

• **Pour le FDVA** : nous sommes présents aux collèges départementaux FDVA et à la commission régionale Consultative FDVA.

• **Pour le DLA** : nous sommes copilotes du comité stratégique et membre du comité d'orientation et des dialogues de gestion du DLA.

Pour les deux dispositifs, des personnes qualifiées issues de nos réseaux siègent dans les collèges et comités départementaux, afin de contribuer à la définition des orientations des appels à projets annuels. Ils donnent un avis consultatif sur l'attribution des crédits et des plans d'accompagnements proposés.

Un travail de mise à jour des représentants associatifs dans les collèges et comités départementaux a été entrepris afin de pouvoir mieux coordonner et porter une parole collective.

Des propositions d'amélioration aux différents échelons de la concertation (départemental et régional) sont formulées.

Axe 1 · Défendre et promouvoir la vie associative

Charte de partenariat avec la Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire

Dans la continuité de ce qui avait été engagé en 2021, nous avons poursuivi les actions de partenariat avec la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes identifiées dans la charte de partenariat.

Joël Moulin a continué de représenter le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes au sein du conseil d'administration de la CRESS et en tant que **Vice-président au plaidoyer au sein du bureau de la CRESS**.

Plusieurs **rencontres bilatérales** ont rythmé l'année, permettant un partage régulier de nos actualités respectives.

Une rencontre co-animée par la CRESS et le Mouvement associatif, à destination des adhérents associatifs de la CRESS a été organisée le 13 décembre sur le thème du **mécénat et bénévolat de compétences**.

5 objectifs principaux guident cette charte :

- Le dialogue civil et plaidoyer de l'ESS,
- La chaîne de l'accompagnement,
- Le développement de l'emploi de qualité,
- L'observation de la vie associative et de l'ESS,
- La valorisation du fait associatif et de l'ESS.

Échanges sur les libertés associatives à Grenoble

Le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes a été alerté sur la situation que subissent certaines associations grenobloises d'éducation populaire et des conséquences sur leur avenir.

Dans le souci de réaffirmer notre engagement pour les libertés associatives, nous avons diffusé **un communiqué de presse** soutenant la démarche des associations pour demander plus de transparence sur les choix de la ville. [Ce communiqué](#) a été publié le 6 décembre 2022.

Le Mouvement associatif est mobilisé, tant au niveau national que régional depuis des mois pour rendre compte des difficultés rencontrées par les associations et des atteintes à leurs libertés. **Dans le cas des deux associations grenobloises, de la Cordée et le Plateau, nous regrettons la manière dont cette procédure a été menée**, qui a fait défaut à la relation de confiance (et non de défiance) souhaitée par les associations.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes apporte un soutien inconditionnel aux associations, afin qu'elles puissent jouer leur rôle et développer leurs projet de manière co-construites avec les collectivités locales et non sur la base d'instrumentalisation.

La diffusion de ce communiqué donnera lieu à des **rencontres avec Madame Bretton, adjointe au Maire en charge de l'éducation populaire, la vie associative, la jeunesse et la démocratie participative, ainsi qu'avec certaines associations d'éducation populaire de Grenoble**. Ces rencontres se sont tenues en janvier 2023.

« Nous alertons aujourd'hui sur l'urgence de construire avec les associations une relation de confiance et non de défiance pour faire vivre la démocratie. » - Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif

AXe 2

**Faire valoir
une économie
de l'intérêt
général
et soutenir
un emploi
associatif
de qualité**

Axe 2 · Faire valoir une économie de l'intérêt général et soutenir un emploi associatif de qualité

Animation de la démarche « Petites et moyennes associations employeuses ».

Depuis plusieurs années, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes anime la démarche « Petites et moyennes associations en Auvergne-Rhône-Alpes ». Cette démarche a pour but de fournir aux acteurs de l'accompagnement des associations, un espace pour échanger et être outillés, afin de garantir un emploi associatif de qualité dans la région.

Renforcement de l'animation avec l'arrivée de l'UDES au sein du comité de pilotage

Avec l'arrivée de l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (représentée par Guillaume Poinignon, chargé de développement et d'animation territoriale), le comité de pilotage se dote d'un regard intéressant notamment sur les **conditions de travail**, puisqu'il s'agit d'un acteur qui travaille beaucoup sur ces questions.

L'UDES est désormais présente lors de l'ensemble de nos discussions et événements. Nous sollicitons également très régulièrement l'expertise de l'**Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail, ainsi que celui des opérateurs de compétences** (notamment Uniformation), et travaillons toujours en liens étroits avec la **Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**. Outre notre présence, le comité de pilotage de la démarche, qui statue des **thématiques à aborder et des modalités de travail** sur ces sujets, est désormais composé des acteurs et actrices suivants :



Fait marquant

Webinaire sur l'alternance dans les associations



Dans le cadre de la semaine de l'alternance organisée par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, la démarche « Petites et moyennes associations employeuses en Auvergne-Rhône-Alpes » a organisé un webinaire sur le recours à l'alternance dans les associations (12 avril).

Réunissant une **quarantaine d'acteurs**, il a permis de retracer les **possibilités d'aides et d'accompagnements** (OPCO Uniformation) et de **formations** en alternance (Université Lyon 2), mais a aussi mis en avant des **témoignages d'associations** ayant réussi leur recrutement et intégration d'un alternant ou d'une alternante (UNAT, Habitat et Humanisme).

Renforcement du travail d'animation du site ressource pmae-aura.org, de la veille et de l'outillage des acteurs et actrices de l'accompagnement

L'année 2022 a été signe d'une grande activité pour la démarche en matière de veille et de diffusion d'informations sur l'emploi dans les associations.

23 articles publiés sur le site, sur la thématique de l'emploi associatif.

► pmae-aura.org

Pas moins de **65 informations** (législation, dispositifs, appels à projet, formations et webinaires, plateformes et événements)

... relayées à travers **4 newsletters** auprès de près de **550 acteurs associatifs**.

Notre newsletter a été renommée récemment « **Emploi'asso** » pour mieux refléter son contenu, et nous avons décidé **d'en augmenter la fréquence** (une fois tous les deux mois).

Un axe de progrès ?

Améliorer la connaissance du site de la démarche auprès des acteurs de l'accompagnement des associations.

Le plus

Une **grande attractivité des contenus** puisque nos informations rencontrent beaucoup de succès dans la newsletter et sur nos canaux de communication digitaux.

Production de fiches-outils

En 2022, nous avons produit et diffusé **deux fiches outils** :

- une fiche-outil sur **l'alternance dans les associations**. On y apprend par exemple qu'il est possible pour une association non-employeuse de recruter en alternance !
- une fiche-outil sur le **télétravail** : quel est le cadre légal, quelles sont les obligations, les grandes étapes de mise en place du télétravail dans une association.

Réflexion sur les thématiques prioritaires à couvrir dans le cadre de la démarche

En concertation avec les acteurs de la démarche et ses partenaires, il a été déterminé :

- la continuation du travail sur le recours à **l'alternance dans les associations** de la région, avec notamment le lancement d'un **état des lieux régional** sur le sujet
- le début du travail sur deux nouvelles thématiques : la **prévention des risques psychosociaux** dans les associations, et la **fonction employeur / le parcours emploi** dans les associations.

Fait marquant

Renouvellement de la convention de travail avec la DREETS



En 2022, nous avons eu l'occasion de renouveler pour **deux années supplémentaires (jusqu'à fin 2023)** notre partenariat avec la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités. Une opportunité de continuer à travailler sur cette thématique cruciale de l'emploi dans les associations de la région !

**Favoriser
l'accompa-
gnement des
associations**

Axe 3 · Favoriser l'accompagnement des associations

Lancement et animation du dispositif Guid'Asso

Guid'Asso, c'est quoi ?

« Un réseau d'appui à la vie associative pour que chaque association employeuse ou non (même la plus petite), sur n'importe quel territoire, puisse trouver près de chez elle un endroit, une personne pour répondre à ses questions ».

Les objectifs du réseau

- Garantir un **accès gratuit et de proximité** à tous les bénévoles
- **Lutter contre les disparités** territoriales d'accès aux services
- **Appuyer l'action** des acteurs de l'accompagnement (formation, outillage, veille etc).
- **Faciliter l'interconnaissance, les synergies** et coopérations entre acteurs.

Notre rôle dans Guid'Asso

- **Coanimation régionale** du dispositif aux côtés de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux Sports).
- Mise en place de la **gouvernance régionale**
- **Animation du réseau** d'acteurs mobilisés dans la démarche

Cette conimation a permis en 2022, de réaliser les objectifs suivants :

- **Présenter le dispositif** aux partenaires institutionnels, associatifs, acteurs régionaux de l'appui (rencontre avec les DLA départementaux, la CRESS, les Délégués Départementaux à la Vie Associative).
- **Installer les modalités de travail** et faire vivre la coopération entre les acteurs

départementaux.

- **Nommer le co-partenaires de diagnostics** pour mener l'état des lieux des acteurs de l'appui dans chaque département.
- **Repérer des axes de développement** pour répondre aux besoins des territoires

Un fonctionnement régional avec une culture de coopération, d'écoute et de confiance dans les prises de décision : du consensus, de la reconnaissance, et la mobilisation des compétences de chacun.

Ainsi, en 2022 pour le Mouvement Associatif Auvergne-Rhône-Alpes , la co-animation de Guid'Asso a permis :

- **2 commissions régionales vie associative** consacrées au lancement de Guid'asso et du diagnostic (mai, septembre) ,
- **23 co-partenaires de diagnostics** associatifs nommés (avec certains consortium)
- **2 comités régionaux de suivi opérationnel**

Et au niveau national, le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes s'est impliqué pleinement dans la démarche nationale, avec :

- Présence dans les **groupes de travail** inter-régions du réseau Guid'Asso / les réunions internes au Mouvement associatif.
- Participation à **4 groupes de travail thématiques** (formation des co-animateurs, évaluation du dispositif, mutualisation et co-construction).
- Co-animation de la **formation nationale** à destination des co-animateurs départementaux Guid'Asso.
- Participation au **lancement national** de Guid'Asso à Paris.

Axe 3 · Favoriser l'accompagnement des associations

Travaux liés au numérique dans les associations

Depuis plusieurs années, nous avons à cœur de mener à bien des travaux régionaux sur le numérique dans les associations. En effet, son utilisation apporte certes de nombreuses solutions, mais cela peut aussi poser un certain nombre de questions et de difficultés.

Animation d'un groupe de travail régional

Tout au long de l'année, nous avons réuni un certain nombre d'acteurs (numérique, accompagnement, services de l'État), pour définir ensemble les orientations à prendre et besoins à couvrir.

Ces temps ont été l'occasion de déterminer les formats et thématiques des événements que nous allions proposer.

Nous avons également organisé la présentation d'un certain nombre d'éléments, comme [l'étude 2022 sur la place du numérique dans le projet associatif, par Recherches & Solidarités](#), dont nous avons été contributeurs.

Un travail de veille tout particulier

En 2022, nous avons pris soin de recenser et compiler un certain nombre d'événements, outils, ressources, actualités (Solidatech, Associathèque) qui

entrent dans le champ du numérique associatif. Ces ressources ont toutes et diffusées largement sur nos supports de communication et lors des événements que nous avons proposés.

Animation de la démarche « Points d'appui au numérique associatif » (PANA)

En 2022, nous avons repris l'animation territoriale de la [démarche PANA](#). Avec l'appui de HelloAsso. Grâce à nos efforts d'animation et de communication, nous avons pu passer de 30 à...

40 points d'appui numériques dans la région, en 2022.

Rapprochement avec les démarches de médiation numérique

Convaincus que les associations peuvent elles aussi être victimes de la fracture numérique, nous avons été en contact avec plusieurs initiatives de médiation numérique de la région (**Annecy, Métropole de Lyon, Hub Hinaura, Conseillers numériques France services**), pour que la thématique des associations puisse également être prise en compte dans ces démarches.

Fait marquant

Des temps d'échanges pour les acteurs de l'accompagnement



Nous avons entamé un cycle d'ateliers à **Lyon, Annecy et Clermont-Ferrand** sur les thématiques de la **transition numérique**, du **RGPD** et du **bénévolat** à l'ère du numérique. Près de **50 acteurs mobilisés**, pour un grand taux de satisfaction !

Axe 3 · Favoriser l'accompagnement des associations

Renforcement des liens entre le monde associatif et celui de la recherche universitaire

Dans le prolongement d'une feuille de route établie en 2021 sur la thématique, nous avons prolongé les actions de renforcement des liens entre le monde associatif et celui de la recherche universitaire.

Une feuille de route structurée autour de 3 axes

La feuille de route autour de cette thématique est constituée autour des trois axes suivants :

- Développement des liens et synergies entre le monde associatif et le monde universitaire : **identifier les acteurs et provoquer des rencontres.**
- Structurer les liens entre associations et recherche : **identifier les besoins et développer des espaces d'interconnaissances.**
- Proposer une **recherche régionale participative sur le fait associatif.**

Un partenariat fort avec la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2

Nous avons noué des échanges très réguliers avec la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon 2, à la fois dans la **construction des réflexions** mais aussi dans **l'organisation commune d'ateliers**, que nous avons notamment hébergés dans nos locaux, dans le cadre de leur appel à manifestation d'intérêt.

Une veille constante sur les ressources et événements

Tout au long de l'année, nous avons eu à cœur d'opérer une veille et de relayer les ressources mises à disposition sur la thématique de la recherche, en lien avec le monde associatif : **études, outils, webinaires.** Au total, plus d'une vingtaine d'éléments relayés sur nos différents canaux de communication. Nous avons également participé à un grand nombre d'instances sur le sujet : avec l'Institut français du monde associatif, l'INJEP, la Chaire ESS de l'Université Lyon 2, le CISCA, la Fabrique de la transition, l'Institut Transitions...

Fait marquant

La journée « Associations, recherche universitaire et partenariats : partage d'expérience et de besoins » à Saint-Étienne



Le **20 octobre**, nous avons organisé une journée de rencontre entre **chercheurs/chercheuses et associations.** L'occasion notamment d'échanger autour des **recherches participatives.** Environ **30 personnes** ont participé à cette journée, et ainsi nourri des échanges constructifs.

**Animer
notre réseau
sur le
territoire**

AXe 4

Axe 4 · Animer notre réseau sur le territoire

Présence aux événements de nos réseaux membres et organisation d'un séminaire

L'année 2022 a été marquée par l'adhésion de deux nouveaux membres : France Bénévolat AURA et Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux.

L'accueil de ces nouveaux adhérents donne suite à la refonte de nos statuts et à la volonté de rassembler l'ensemble des champs associatifs du territoire.

Nous avons renforcé les liens d'interconnaissances en participant à des **événements clés organisés par les membres** : webinaire de la FRANE, assemblée générale du GRAINE, un événement AURA Spectacle Vivant, assises du tourisme social et solidaire par l'UNAT.

Nous avons également **changé de locaux** en avril 2022 : nous sommes désormais au sein des locaux de l'URIOPSS, Lyon 3^{ème}.

En 2022, nous nous sommes également donné pour ambition de **réécrire notre**

projet stratégique : nous avons engagé en plusieurs étapes une dynamique de prise de recul. Nous y avons dédié une **rencontre le 7 janvier et une journée de séminaire le 18 mars**, pour évaluer les axes prioritaires précédents et recueillir les constats de terrain des réseaux sur **6 thématiques** :

- liberté et engagement associatifs,
- place des associations dans l'ESS,
- action publique et le dialogue civil,
- emploi associatif,
- partenariat entre le monde associatif et le monde de la recherche
- les transitions traversées par notre société : écologique, sociale, économique, éducative...

Accompagnés par le réseau des CREFAD, ces premières étapes ont réussi à poser les premiers jallons d'un futur projet stratégique. **Nous avons ensemble, tirer des enjeux prioritaires et objectifs opérationnels pour les 4 années à venir.**

Participation aux instances nationales et aux événements du Mouvement associatif

Participation aux instances

Le lien avec le Mouvement associatif national et les autres Mouvement associatifs régionaux nous démontre la richesse de faire partie d'un réseau.

Nous avons participé aux conférences des régions organisées : 16 et 17 mars à Saint-Malo, les 9 juin, 22 novembre 2022 à Paris.

Cette collaboration s'est traduite par notre participation à des groupes de travail qui nous ont permis de nous interroger sur nos pratiques et nos actions. Ces groupes travail sont animés par le Mouvement associatif national ou parfois par les Mouvements régionaux eux-mêmes : plaidoyer, numérique, communication.

Participation aux événements et relai d'informations

Nous avons participé à l'ensemble des événements organisés publiquement par le Mouvement associatif, **notamment « Droit de Cité »**, l'événement réunissant tous les acteurs associatifs français. Deux de nos administrateurs ont contribué à la construction de l'animation d'un atelier.

Par ailleurs, en tant que membre régional, nous nous sommes fait le **relai de l'ensemble des ressources et dispositifs proposés par le Mouvement associatif** : vœux, webinaires, relais auprès de la presse régionale, études, prises de positions...

Axe 4 · Animer notre réseau sur le territoire

Travaux de veille et de communication

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes remplit pleinement son rôle de diffusion d'informations, avec une animation accrue des canaux de communication.

Veille et animation et performances de notre site internet

Quotidiennement, nous recueillons et centralisons un grand nombre d'informations liées à la vie associative régionale. 50 articles et 25 ressources diffusés en 2022. Des outils, des événements, des formations pour les bénévoles, des études, des prises de position... Ces éléments viennent animer un site désormais mieux référencé et davantage consulté.

Rédaction et diffusion d'un bulletin d'actualités sur la vie associative régionale

Chaque mois, nous rédigeons un bulletin d'actualités numérique que nous diffusons à plus de 500 acteurs associatifs.

Là aussi, les performances sont au rendez-vous : à chaque envoi, **plus d'un tiers des destinataires ouvrent nos bulletins !**

Animation et performance des réseaux sociaux

Grâce à des publications quotidiennes, nos réseaux sociaux sont devenus une source de mobilisation importante. Par exemple, un quart environ des participants à nos webinaires ont obtenu l'information sur nos réseaux sociaux, notamment LinkedIn (**1000 abonnés en un an**). Plusieurs personnalités politiques (Cécile Duflot, Laurent Berger...) ont réagi à nos tweets (600 followers).

On parle de nous dans la presse

Nous avons réalisé des interviews dans deux médias cette année :

- **Nouveau** : **La Ruche** (Haute-Loire, groupe Centre France), sur le sujet de la crise du bénévolat
- **Radio Diois**, lors des élections

Fait marquant

Entame d'un travail interne sur le numérique éthique



Dans le cadre de notre engagement en faveur d'un numérique plus responsable, nous avons :

- démarré la mise en conformité de tous nos outils avec les normes européennes en matière de **gestion des données personnelles (RGPD)**. Ces travaux seront achevés en 2023.
- entamé des réflexions sur les **outils** que nous utilisons en interne (stockage des données, utilisation d'outils français...). De premières mises en place auront lieu en 2023.

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes

Tél · 06 06 69 54 02

E-mail · aura@lemouvementassociatif.org

Site · lemouvementassociatif-aura.org

Adresse · 259 rue de Créqui 69003 Lyon

